

Sept-Deniers. Philippe Moitry (Après Job) répond à J.-Luc Moudenc

«La Ville n'a pas tenu ses engagements»

Philippe Moitry, trésorier d'Après Job et signataire du bail de location à titre gracieux des locaux occupés par l'association au 12, rue Franz Schubert réagit aux propos de Jean-Luc Moudenc (notre édition de mardi) : L'objet de notre association est certes d'aider à reclasser les ex salariés de Job mais pas seulement. On gère aussi l'argent versé en complément de salaire à certains anciens de Job. Et le maire le sait très bien. Le prêt des locaux, renouvelable par tacite reconduction chaque année, devait en effet être revu au bout de 5 ans, c'est-à-dire à partir du 16 avril dernier et nous avons expliqué le 2 mai dernier à la mairie et à François Chollet que le plan social n'était pas terminé. On a d'ailleurs décidé de se revoir le 19 juin. Je suis donc étonné de la réaction du maire qui met en cause notre bonne foi et ne veut pas aujourd'hui reconnaître que la Ville nous doit des emplois qu'elle avait promis (elle s'était



Philippe Moitry. Photo DDM, Archives

engagé à 14 embaûches et n'en a honoré que 9) alors que les autres collectivités ont elles tenu leurs promesses (formations de longue durée pour la Région et emplois pour le Département). Moudenc veut en fait nous faire payer un loyer alors qu'on a démontré qu'on gérait encore administrativement le plan social de 95! Nous gérons aussi des aides à des chômeurs du quartier qui ne sont même pas des anciens de Job... un rôle social qui justifie un peu plus le prêt des locaux.

BÂTIMENT AMIRAL JOB

Réunion publique le 15 juin

Les associations des quartiers Sept Deniers et Amidonniers réagissent aux propos de Jean-Luc Moudenc (notre édition de mardi): Jeudi 11 mai, le collectif des associations est enfin reçu par Mr. Chollet, maire délégué du quartier 4. Désaccord sur la démarche de concertation et surtout sur les moyens en locaux notamment insuffisants en regard des besoins avérés du quartier mettant à l'écart le projet exprimé par les associations. Manque de considération et de respect pour le travail et l'implication des associations et des habitants dans le projet de quartier depuis 2002.

Lundi 15 mai: le maire de Toulouse organise une conférence de presse présentant « le fruit d'une concertation très poussée et très approfondie.»

Il doit y avoir à Toulouse deux définitions de la démocratie participative, celle du maire et celle des habitants.

Jeudi 15 juin: les associations de quartier Sept Deniers et Amidonniers invitent le maire de Toulouse et le maire du quartier 4 ainsi que les élus municipaux et les habitants, à une réunion publique d'information à 20h30, au café «La Providence», 81, route de Blagnac, Toulouse.

**LA DEPECHE DU MIDI
(JUN 2006)**